

Point 12.1.1 de l'Ordre du jour :
Faits marquants du programme de travail 2020-2021
Objet du document

1. Faire approuver les priorités relatives au Programme de travail sur la Résilience aux changements climatiques (CCR) du PROE pour la période biennale 2020/2021.
2. Au cours de la prochaine période biennale, le programme CCR du PROE sera élaboré à partir des conclusions tirées et des leçons apprises au cours de la période biennale 2018/2019 dans le cadre de l'objectif régional 1 du plan stratégique du PROE 2017/2026. Dans cette optique, le Programme se concentrera sur : Résultat 1.1 : Capacité renforcée des membres des îles océaniques afin de répondre aux priorités nationales en matière de Résilience aux changements climatiques et aux objectifs de développement nationaux, notamment en respectant les engagements régionaux et internationaux comme suit :
 - Soutenir le renforcement des capacités dans les ÉTIO pour la mise en œuvre de plans d'adaptation et de contributions déterminées au niveau national (CDN) ;
 - Soutenir 5 PIP à se préparer pour le FVC dans l'élaboration et la mise en œuvre de propositions de plans nationaux d'adaptation (PAN), à appliquer des PAN, des stratégies d'émissions à faible intensité de carbone et des contributions déterminées au niveau national (CDN) ;
 - Étendre l'aide aux PIP pour les négociations en matière de changement climatique ;
 - Aider les ÉTIO à intégrer les questions transversales relatives au genre, aux droits de la personne et aux handicaps dans les mesures associées au changement climatique et à la résilience ;
 - Étendre les portails nationaux et régionaux sur le changement climatique afin d'accroître la portée et la couverture des informations et produits de la connaissance relatifs au changement climatique.
3. Résultat 1.2 : Réduire les pressions sur les écosystèmes vulnérables des îles océaniques en appliquant et en intensifiant l'usage d'approches écosystémiques pour l'adaptation au changement climatique, afin de soutenir les diversités biologiques et les services écosystémiques qui contribuent aux modes de subsistance et au développement durable des Océaniques.
 - Des projets tels que le partenariat océanique sur l'acidification des océans et le projet d'adaptation écosystémique océanique au changement climatique (PEBACC) continueront de travailler avec les communautés océaniques afin de :
 - Renforcer leurs capacités à comprendre et gérer les répercussions du changement climatique .
 - Inclure la restauration des mangroves et des coraux, les aires marines gérées localement et le développement de l'aquaculture comme moyen de subsistance alternatif pour les communautés dépendantes des récifs coralliens ;
 - Mettre en place le suivi et des séries chronologiques sur la chimie des océans pour 3 ÉTIO .
 - Fournir un outil d'adaptation et de soutien en matière d'adaptation écosystémique.
4. Résultat 1.3 : Donner la priorité à de meilleurs services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) en renforçant les capacités en matière de prévisions météorologiques, de systèmes d'alerte précoce, de prévisions à long terme et de services climatiques améliorés afin de

soutenir la prise de décision et la coordination des Membres par le biais du Conseil météorologique du Pacifique, grâce à :

- Des formations en informatique, prévisions climatiques saisonnières, savoirs traditionnels et renforcement des capacités pour la gestion des bases de données à l'attention du personnel des services météorologiques et hydrologiques nationaux
- Renforcer les capacités techniques des SMHN par le biais des projets suivants dans 14 pays insulaires océaniques :
 - **République de Corée – Projet de Services de prévisions climatiques, Phase 2**, mis en place par le PROE et l'Université des sciences et de la technologie de Pohang.
 - **Programme océanien de soutien climat et océan (COSPPac), Phase 2**, financé par le gouvernement australien et exécuté par le PROE, le Bureau météorologique australien et la Communauté du Pacifique.
 - **Systèmes d'alerte précoce communautaires et de réduction des risques de catastrophes** financés par Environnement et Changement climatique Canada, le secrétariat de l'initiative CREWS et l'OMM et mis en oeuvre par le PROE.
- Renforcer les compétences dans des administrations nationales de pays isolés :
 - **Le projet Vanuatu Klaemet Information blong Redy, Adapt mo Protekt (Van-KIRAP)** financé par le Fonds vert pour le climat et mis en oeuvre par le PROE et le gouvernement du Vanuatu.
 - Le **Fonds Pacifique du bureau de météorologie** financé par l'UKMO (Office Météorologique du Royaume Uni) et mis en place par le PROE et le Service météorologique de la Nouvelle-Zélande (MetService) pour soutenir les opérations des services météorologiques en altitude de Tuvalu et Kiribati
 - **Le projet Pacific Next Generation Projection** financé par le Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce (DFAT) et mis en oeuvre par le PROE et l'Organisation du Commonwealth pour la Recherche scientifique et industrielle (CSIRO).
 - Achever le développement des projets suivants :
 - Amélioration des systèmes d'alerte précoce pour une plus grande résilience face aux phénomènes hydrométéorologiques dans les petits États insulaires en développement (PEID) pour les Îles Salomon, les Fidji, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Vanuatu, et
 - Les services météorologiques intra-ACP et les applications associées pour les membres Asie-Caraïbes-Pacifique de la région océanique financés par l'UE
- Aider à l'organisation de réunions régionales et nationales, notamment la 6^e réunion du Conseil météorologique du Pacifique, la Réunion ministérielle du Pacifique de météorologie et le Forum sur les perspectives climatiques des îles du Pacifique.
- Soutenir le Conseil météorologique du Pacifique (CMP) en appliquant les conclusions des réunions et en apportant l'aide du Secrétariat aux 6 groupes d'experts sous la houlette du CMP (services climatiques, éducation, formation et recherche, services marins et océanographiques) ; les services de météorologie aéronautique, les services hydrologiques, la communication et les infrastructures.
- Soutenir le développement de sites internet pour 4 SMHN (îles Cook, Nauru, Kiribati, Nioué) afin de fournir efficacement des informations sur le climat/la météo aux communautés et parties prenantes
- Soutenir le développement de programmes de savoirs traditionnels dans 9 états membres (Îles Salomon, Vanuatu, Tonga, Nioué, Samoa, EFM, Palaos, Îles Marshall et Kiribati), notamment les activités relatives à la collecte, le stockage et le suivi d'indicateurs climatiques et météorologiques issus de savoirs traditionnels, le développement et l'intégration de savoirs traditionnels dans les prévisions et les alertes et la mise en place de supports de communication spécifiques aux savoirs traditionnels pour des communautés dans 14 états membres.
- Collaborer avec les SMHN et les partenaires à la mise en place de la Feuille de route du Pacifique pour la recherche scientifique et les services sur le changement climatique.

- Soutenir l'élaboration de stratégies de communication des SMHN fondées sur les leçons apprises des stratégies de communication des services climatiques pour 14 SMHN.
 - Soutenir la mise en place de communiqués sectoriels personnalisés afin d'améliorer l'utilisation des sciences pour aider à la prise de décision sectorielle, y compris des formations à l'échelle nationale et régionale.
5. Résultat 1.4 : Renforcer les institutions nationales des îles pacifiques membres en donnant accès aux financements dédiés au changement climatique et aux processus d'accréditation nationaux :
- Soutenir au moins 4 PIP pour qu'ils renforcent leurs capacités donnant accès à des financements en matière climatique et mettent en place des projets de préparation pour des autorités nationales désignées, y compris l'accréditation nationale ;
 - Travailler en collaboration avec l'unité de coordination des projets (UCP) au développement de projets nationaux et régionaux conformes aux divers mécanismes de financement liés au changement climatique ;
 - Soutenir la préparation des propositions de projet en mobilisant, formant et conseillant des parties prenantes :
6. Résultat 1.5 : Les Membres des îles pacifiques ont instauré des mesures en cas de décès, blessures et dommages matériels, ainsi que pour la mobilité des populations liée à une catastrophe, en :
- Soutenant la mise en place d'un Mécanisme d'assurance pour le changement climatique
 - Soutenant le renforcement des capacités pour une meilleure compréhension des pertes et dommages en jeu

Enjeux et potentiel

7. Les progrès visant à atteindre l'Objectif régional 1 sont entravés par :
- Une capacité limitée à répondre aux demandes des pays en matière de développement, exécution et gestion de projet, notamment en raison de la complexité des requêtes ;
 - Un financement programmatique limité en ce qui concerne l'utilisation de l'expertise technique du PROE pour l'élaboration, l'exécution et la fourniture de services dans les pays, telles que la formation et les conseils.

Recommandation

8. La Conférence est invitée à :
1. Validé les domaines clés d'intérêts et d'intervention du Programme de travail sur la Résilience aux changements climatiques (CCR) 2020/2021.

22 août, 2019